

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens  
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 05 avril 2017

CONCOURS INTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES  
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine  
Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

Profil n° 37 : Grenoble

Session 2017

Le jury, réuni le 5 avril 2017 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Denis BOCQUET, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

- |   |                    |        |
|---|--------------------|--------|
| 1 | Monsieur LE BAIL   | Franck |
| 2 | Madame MARTIN      | Julie  |
| 3 | Monsieur PRUNGNAUD | Franck |

Le président du jury

Denis BOCQUET

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.